

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie... 6 fr. 12 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

N° 14.657 - QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - SAMEDI 24 MARS 1917

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.25 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Hayas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Implacable logique

Le ministère des Affaires Étrangères à Washington notifiait officiellement, mardi dernier, en ces termes, la décision des États-Unis d'armer les navires marchands, à tous les ambassadeurs et ministres accrédités auprès du gouvernement américain :

« En raison de la notification faite par l'Allemagne, en date du 31 janvier, notification d'après laquelle tous les navires belligérants ou neutres rendus dans certaines zones délimitées seraient coulés, sans que des mesures préalables soient prises pour la sauvegarde des passagers et sans effectuer de visites préliminaires, le gouvernement des États-Unis a décidé de placer sur tous les navires marchands américains naviguant dans les zones visées, une garde armée destinée à protéger les navires et la vie des passagers. »

Cette note a été également communiquée, par les soins des ambassadeurs et ministres américains à l'étranger, à tous les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités eux-mêmes. Ainsi les événements se développent et se déroulent avec l'implacable logique qui préside à l'évolution de toutes choses en ce monde. Avec cette absence complète de psychologie qui lui a fait commettre, depuis le début des hostilités, de si nombreuses et de si lourdes fautes, l'Allemagne s'était imaginée que sa déclaration du 31 janvier, relative à la guerre sous-marine à outrance, soulevait sans doute quelques protestations chez les puissances neutres, mais que ces protestations resteraient platoniques. Finalement, une fois de plus, on s'inclinera devant sa toute puissante volonté, et la barbarie germanique se donnera libre carrière sur mer, comme elle n'a pas cessé de s'exercer féroce ment et lâchement sur terre.

En réchignant plus ou moins, les petits et les faibles se sont inclinés. Comment leur en adresser un reproche ? Ceux surtout qui étaient à la portée de la main et de la dent de l'ogre pouvaient-ils faire autrement, sans s'exposer à un trop gros danger ? Les États-Unis, la Chine, le Brésil ont relevé fièrement l'insolent défi porté à leurs droits de souveraineté. M. Wilson en particulier, qui a donné de si éclatantes preuves de son attachement à la paix, a estimé que la paix sans honneur et sans dignité ne pouvait pas convenir à la grande République, à la tête de laquelle la placée la confiance de ses concitoyens. On connaît sa réponse. En même temps, il demandait à la Chambre et au Sénat américains les moyens de parer à la situation nouvelle, créée par l'audace cynique du gouvernement de Berlin. Comment, après le vote de la Chambre, les onze, désormais célèbres, empêchèrent, par une obstruction systématique, le Sénat de se prononcer sur l'autorisation réclamée par la Maison-Blanche d'armer les navires de commerce, on le sait. Le président, avec son habileté persévérante, a tourné la difficulté. Il ne laissera atterrir ni à l'honneur, ni aux droits ni aux intérêts des États-Unis.

Du coup, la guerre a été considérée comme inévitable. Ce n'est pas seulement dans les pays alliés que la situation a été jugée telle. C'est aussi en Amérique, où des mesures de précautions ont été prises contre les Germano-Américains, dont certains, naturalisés peut-être, mais restés avant tout Allemands, ne reculent devant aucun crime pour servir « la plus grande Allemagne ». Chacun a sa façon de payer sa dette de reconnaissance. Mais c'est surtout en Allemagne que le danger de guerre est apparu. L'armement des navires marchands, écrivait ces jours derniers la Taegliche Rundschau, « signifie la guerre que le casus belli

surgraisse dans quelques jours ou dans « quelques semaines. » Ce qui est sûr, c'est que tout l'univers civilisé était et est toujours dans l'attente d'un avenir à peine enveloppé encore d'un léger voile.

Ce voile va-t-il être soulevé ou déchiré ? La parole de la fameuse feuille pangermaniste est-elle sur le point d'être réalisée ? La paix très armée qui a subsisté jusqu'ici, depuis la rupture des relations diplomatiques, entre les États-Unis et l'Allemagne, se changera-t-elle demain en conflit sanglant ? La guerre aura-t-elle déjà éclaté lorsque ces lignes paraîtront, entre les adversaires dressés depuis quelques semaines en face l'un de l'autre dans une attitude d'irréductible intransigence ? Le président Wilson est aujourd'hui d'autant plus résolu qu'il fut plus patient et plus temporisateur dans le passé.

L'Orléans et le Rochester, partis des rives américaines malgré les menaces de torpillages venues de Berlin à l'adresse de tous les navires de commerce neutres, sont arrivés à Bordeaux sans encombre. Les capitaines des sous-marins allemands qui infestent les océans les ont, par ordre sans doute, laissés passer. La Wilhelmstrasse espérait encore probablement que les États-Unis prendraient le temps de la réflexion. Leur décision était inflexible. Alors que le sort en soit jeté ! L'Allemagne s'était trop avancée pour reculer. Quand la pierre est lancée, il n'est au pouvoir d'aucune puissance humaine de l'arrêter dans l'espace. En vertu de la loi de la chute des corps, il faut qu'elle tombe.

L'heure devait venir où les sous-marins allemands rencontreraient quelque bateau de commerce américain. La rencontre était d'autant plus certaine que la navigation américaine, un moment suspendue devant l'incertitude d'une situation mal définie, allait reprendre plus intensive, une fois cette incertitude dissipée. Armé ou non armé, malheur au bâtiment qui se trouverait à la portée du pirate ! L'inévitable vient de se produire. Les journaux de ce matin annoncent le torpillage du steamer non armé, l'Algonquin portant le pavillon étoilé, et coulé sans avertissement préalable. Fort heureusement il n'y a pas de victimes. L'acte de piraterie ne change pas pour cela de nature : il constitue la plus odieuse violation du droit des neutres en matière de navigation.

Que feront les États-Unis en présence de ce crime nouveau et prémédité ? Les déclarations solennelles par lesquelles ils se sont spontanément liés à la face du monde leur permettent-ils de fermer les yeux et de rester l'arme au pied ? Sera-ce au contraire le casus belli prévu et annoncé par la Taegliche Rundschau ? L'Allemagne ne tardera vraisemblablement pas longtemps d'avoir un ennemi de plus à combattre. Oderis dum metuant (qu'on nous haïsse pourvu qu'on nous craigne), a dit l'orgueilleux kaiser. L'univers entier lui déjà le Teuton ; le jour n'est pas éloigné où personne ne le craindra plus. Alors ?... Oui, logique implacable.

Henri Michel.

Contre les Sous-Marins

Les « Guépés marines » américaines

Paris, 23 Mars.

Le Boston Transcript a récemment publié l'information qui suit :

« Au moment de la proclamation de la guerre sous-marine à outrance, la « Submarine Boat Corporation » du fleuve Saint-Laurent, faisait le dernier envoi des 530 « guépés marines » ou bateaux-chasse sous-marins qu'elle avait construits en l'espace de 550 jours pour le compte de l'Angleterre, longs de 80 pieds, larges de 12, avec un tirant d'eau de 4 pieds 1/2 et une vitesse de 14 nœuds. Ils étaient munis de moteurs de 500 chevaux qui leur permettent d'atteindre la vitesse de 22 milles capables d'un rayon d'action de 700 milles à cette vitesse et de 1.300 à la vitesse de 14 seulement. Assez souples de manœuvre pour pouvoir tourner sur place et assez résistants pour faire des croisières de dix jours, ces petits et

965^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 23 Mars.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de Saint-Simon, l'ennemi a déclaré, hier, en fin de journée, une violente attaque sur nos positions en avant du village d'Artemps.

D'abord légèrement repoussés, nos troupes ont aussitôt contre-attaqué avec vigueur et ont réussi à rejeter l'ennemi jusqu'à Grand-Séracourt.

La lutte d'artillerie a été assez vive entre Somme et Oise.

Au sud de l'Oise, de nouveaux détachements ont franchi l'Ailette. Canonade intermittente dans cette région.

Au nord de Soissons, nous avons réalisé de nouveaux progrès.

Il se confirme que les attaques dirigées par l'ennemi sur le front Vrégnv-Chitres, ont été extrêmement violentes.

Sur un seul point, les Allemands ont

Le Pain national à 0 fr. 45 le Kilo

Paris, 23 Mars.

M. Henri Cosnier a déposé une proposition de loi tendant à assurer la ravitaillement de la population au maintenant le prix du pain à 0 fr. 45 le kilogramme. Voici les principaux articles de cette proposition :

ARTICLE PREMIER. — A partir du 1^{er} juillet 1917, tous les boulangers, pâtisseries et vendeurs de pain sont tenus de vendre un pain unique fabriqué depuis du moins de maintenir le prix du pain à 0 fr. 45 le kilo.

Art. 2. — Les farines succédanées seront préparées, proportionnées et fabriquées par l'Etat. Elles sont données à charge que menier dans la proportion du cinquième des ventes de farine qu'il a à opérer.

Art. 3. — Les taxes pour la farine type mélangée restent les mêmes que celles existant actuellement afin de permettre de maintenir le prix du pain à 0 fr. 45 le kilo.

Art. 4. — La taxe sur le blé est reportée de 33 francs à 41 francs. Les taxes sur les autres céréales seront modifiées proportionnellement au prix du blé. Le sarrasin, le maïs et le riz seront également taxés proportionnellement à ce prix.

Art. 5. — Quiconque vend au commerce une farine ou un pain ne contenant pas 20 % de farine succédanée et 80 % de farine de froment blutée à 80 % et de 20 % de farines succédanées.

Art. 6. — Les taxes sur le commerce de farine ou de pain ne contenant pas 20 % de farine succédanée et 80 % de farine de froment blutée à 80 % et de 20 % de farines succédanées, sont fixées par le décret du 10 août 1905 sur la répression des fraudes.

L'Allemagne et la Chine

Shanghai, 23 Mars.

L'école allemande a été occupée par les troupes françaises. Cette école comptant 40 étudiants chinois était un centre de propagande allemande où on organisait souvent la concession française.

La Chine ne paye plus la créance allemande

Londres, 23 Mars.

Un télégramme de Pékin annonce que la Chine a décidé de cesser de payer à l'Allemagne l'indemnité imposée après le soulèvement des boxers et sa part d'intérêts dans les emprunts anglo-allemands.

IL Y A UN AN

Vendredi 24 Mars

A l'ouest de la Meuse, les Allemands ont, à plusieurs reprises, au cours de la nuit, renouvelé leurs tentatives sur notre front d'Avocourt-Malancourt, où le bombardement par obus de gros calibre a continué sans interruption. Malgré les lourdes pertes infligées par nos feux, l'ennemi a pu s'emparer, après une lutte pied à pied, de la partie sud-est du bois de Malancourt que nous occupons et qui porte le nom de bois d'Avocourt. Tous les efforts de l'ennemi pour déboucher du bois ont échoué.

Torpillage du Sussex dans le pas de Calais.

LA GUERRE

Nous avançons toujours mais l'ennemi résiste davantage

Les Troupes britanniques devant Saint-Quentin

Paris, 23 Mars.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. La séance a été consacrée à l'examen de la situation diplomatique, militaire et navale.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 23 Mars.

A l'heure actuelle, la ligne allemande paraît fixée sur Cambrai-Saint-Quentin-La Fère-Laon. Nous sommes aux abords mêmes de Saint-Quentin et de La Fère. La bataille est engagée de ce côté. L'ennemi a fait de très grands efforts pour arrêter notre progression. Toutes ses contre-attaques, plus furieuses les unes que les autres, ont été brisées par nos feux et ont coûté terriblement cher.

Non seulement nous avons arrêté les colonnes d'assaut allemandes, mais nous avons encore enregistré une nouvelle avance dans ce secteur. Les opérations de ce côté ont, je le répète, une extrême importance.

Les combats signalés par les communiqués en Champagne et au pied des côtes de Meuse méritent de retenir également l'attention. Les Anglais soutiennent notre action aux abords de Saint-Quentin, en attaquant vigoureusement à notre gauche.

En Italie, on est convaincu que l'ennemi adoptera une attitude de pure défensive sur les fronts occidental et oriental et attaquera en masses du côté du Trentin. Telle peut bien être en effet l'intention de Hindenburg ; mais, sans préjuger de celle de notre état-major, on peut bien affirmer que l'ennemi n'aura pas toujours l'entière initiative des opérations.

MARIUS RICHAUD

Notre correspondant à Washington, dit le Herald, a eu avec un des membres du cabinet dont le nom ne peut encore être divulgué des raisons faciles à comprendre, une conversation où il lui a fait d'importantes révélations.

Le ministre a dit que les États-Unis participeraient aux opérations militaires sur terre et sur mer aux côtés des puissances de l'Entente, sans cependant se départir de la politique traditionnelle américaine d'action indépendante. Cette coopération militaire n'impliquera nécessairement aucun accord ni alliance avec personne.

Sans nous départir de notre politique, a dit le ministre, notre coopération comprendra l'action de nos forces navales d'une base temporaire qui nous sera concédée sur un des points stratégiques de l'Entente. Même en voyant des troupes servir sous le haut commandement des autorités militaires de l'Entente, les États-Unis réserveront leur indépendance d'action. Nous obtiendrons ainsi, dans un chapitre au moment des négociations de paix qui devront se faire d'accord avec nous.

Ces déclarations d'un ministre en exercice laissent penser qu'une coopération militaire avec les Alliés suivra immédiatement la reconnaissance par le Congrès de l'état de guerre contre les États-Unis et l'Allemagne. Mais la coopération étroite des États-Unis avec les armées françaises et anglaises sera le premier résultat de la reconnaissance par le Congrès, de l'existence de l'état de guerre.

La lutte contre les sous-marins

Londres, 23 Mars.

On mande de New-York au Daily Telegraph que les plans de coopération maritime entre les États-Unis et l'Entente pour combattre les sous-marins sont approuvés. Aucun membre du Cabinet ne conseille l'adhésion des États-Unis au pacte de Londres. L'action des États-Unis sera donc théoriquement séparée. Mais la coopération étroite des États-Unis avec les armées françaises et anglaises sera le premier résultat de la reconnaissance par le Congrès, de l'existence de l'état de guerre.

L'aide financière des États-Unis aux Alliés

Washington, 23 Mars.

Le Conseil fédéral, le Conseil des réserves, le Board of Trade et les autres institutions officielles examinent des plans pour fournir leur appui financier aux Alliés en cas de guerre contre les États-Unis et l'Allemagne. Deux projets auraient été présentés.

Le premier serait de mettre les crédits généraux des États-Unis à la disposition des Alliés par l'intermédiaire des banques privées pour un plus grand montant que jusqu'à présent. Le second serait une édition officielle du gouvernement en plaçant une forte somme à la disposition des Alliés. Si ce dernier plan est adopté, il est probable que le gouvernement obtiendrait la somme désirée par l'émission d'obligations dans ce but. Les

enfants soient dehors quand la nuit tombe. Et, se levant de son banc, le vieux jardinier annonça :

— Je vas aller le chercher...
— Du pas traiter de l'homme harassé, il se dirigea vers la porte qu'avait franchie le gamain, et, l'ayant ouverte, jeta les yeux tout autour de lui.

Le bois semblait désert, recueilli...
Une fraîcheur délicieuse montait de l'herbe naissante, et à travers les branches dont les bourgeois éclairaient, apparaissait un croissant de lune, très distinct au milieu du ciel en train de s'assombrir.

— Je ne le vois pas, ce petit cœur, murmura le grand-père.

Et, la pipe à la bouche, il s'enfonçait dans un sentier qui partait de la petite porte du mur pour aller un peu plus loin rejoindre une route qu'on distinguait vaguement à travers les arbres.

Tout en avançant il fouillait attentivement du regard à droite et à gauche, espérant apercevoir la petite silhouette du gamain.

— Ah ça ! grommela-t-il, après une minute de marche, où donc qu'il est passé ? Mais comment il achevait ces mots, un cri perçant se fit entendre à très peu de distance en avant du vieillard.

— Lui !... C'est lui ! fit le père Mathieu, tout de suite effrayé... Qu'est-ce qu'il a ?

— Jean... Jean... où est-tu ?

— En même temps, il hâtait le pas dans la direction d'où venait le bruit.

Soudain, comme il venait de dépasser un buisson feuillu, il aperçut, entre deux arbres, le petit garçon qui lui faisait de grands signes d'appel.

Maxime LA TOUR.

(La suite à demain.)

Feuilleton du Petit Provençal du 24 Mars

— 39 —

La Petite Magg

DEUXIÈME PARTIE

L'Attentat du Métro

Tout ce monde vivait ensemble à Sucey, paisiblement, le jeune homme se rendant tous les matins à son magasin sur le premier train et revenant chaque soir à l'heure du dîner, pour retrouver autour de la table familiale les visages aimés des parents, de l'épouse, de l'enfant...

Puis, brusquement, un vent mauvais avait soufflé sur ce bonheur, renversant d'un coup tous les rêves d'avenir, tous les projets, et mettant la misère là où n'avait jamais régné que l'aisance.

L'emploi s'était laissé aller un jour à écouter les offres d'un courtier véreux qui lui proposait un petit commerce lucratif...

Pour entreprendre ce commerce, il fallait 50.000 francs ; mais c'était, disait le courtier, la fortune à brève échéance.

50.000 francs — le chiffre des économies des époux Fauconnet !

Mais Claude avait si bien étudié l'affaire, il semblait si certain de sa réussite, et en même temps si heureux à l'idée de ne plus être chez les autres, de devenir à son tour un patron, que les braves parents n'avaient pas hésité à lui confier leur petit avoir.

L'affaire s'était alors faite.

Or, Claude avait été indignement trompé et, après quelques mois d'efforts surhumains, il était resté à la faillite.

Non seulement les économies des deux vieux étaient englouties, mais encore il leur fallait vendre leur maisonnette de Sucey-Enrie, le délicieux nid où ils avaient vécu si heureux tous les cinq...

Claude Fauconnet, fon de désespoir devant ruines qu'il avait faites, avait failli se tuer.

Mais, au dernier moment, un sursaut d'énergie lui avait fait jeter loin de lui l'arme qu'il approchait déjà de son front et, bravement, résolument, il s'était dit :

— Je me dois aux miens... Sans moi, que deviendrait-elle ? Il faut que je travaille pour les faire vivre et pour rendre le plus tôt possible à mes deux vieux l'aisance que j'en ai ravie.

Alors, il s'était mis en campagne.

Un ami, qui revenait de l'Amérique du Sud, lui avait vanté la richesse de ce pays non où tout était à faire... et où il ne manquait que des bras et des cerveaux...

Je partirai, dit-il alors le jeune homme.

Et, malgré l'opposition de ses vieux qui préféraient encore la gêne à une séparation de plusieurs années, il s'en était allé avec sa femme, aussi désireuse que lui de travailler à la reconstitution du foyer de la famille.

Ils avaient laissé leur petit Jean aux grands-parents, auxquels ils devaient envoyer régulièrement l'argent nécessaire à leur existence.

Mais — tant il est vrai qu'un malheur ne vient jamais seul — la fatalité s'était acharnée sur cette infortunée famille.

Le paquebot qui emportait Claude et sa femme vers Buenos-Ayres avait été coupé

en deux, au milieu d'une nuit de brouillard, par un autre bâtiment.

Le bateau, éventré, avait sombré en quelques minutes et bien peu de passagers avaient pu être sauvés.

Les deux époux n'étaient pas du nombre... et, quelques semaines plus tard, le père et la mère Fauconnet, prévenus déjà par les journaux, recevaient de la compagnie maritime l'avis officiel de la perte de leurs enfants.

Ce fut un coup terrible.

Ils faillirent en mourir tous les deux.

Mais l'enfant qui restait les rattacha à l'existence.

Il vécut pour élever le pauvre orphelin, à qui on avait soigneusement caché l'épouvantable malheur.

En partant, Claude leur avait laissé ses derniers ressources, deux cents francs, qui devaient leur permettre d'attendre ses premiers envois d'argent.

Ce modeste pécule n'avait duré que quelques semaines.

Ensuite, c'était été la misère noire.

Le père Fauconnet avait bien repris son métier de jardinier ; mais en raison de son grand âge, il manquait d'activité et on hésitait à l'employer.

C'était à peine s'il trouvait de loin en loin quelques heures à faire à droite et à gauche.

Et le pauvre homme, devant l'insuffisance de ses efforts, se désespérait, voyant déjà pointer le moment où il leur faudrait mourir de faim tous les trois, quand une anabase inattendue lui était échue.

Une grande propriété voisine de Sucey-enrie et occupée depuis des années venait d'être louée par un riche Italien, un certain comte Agliani, et la femme de charge de ce dernier, qui raccolait dans le pays les sor-

veteurs dont son maître allait avoir besoin, était venue, sur le conseil d'un commerçant du bourg, proposer au père Fauconnet la place de jardinier.

Elle offrait, en plus du logement — une petite maison écartée de l'habitation principale — soixante francs par mois.

C'était la fortune pour les pauvres gens.

Le père Fauconnet avait accepté avec enthousiasme la proposition de la femme de ferme.

« Va », ce n'est pas à craindre, ma femme. La demoiselle est trop bien surveillée. Il y a d'abord Mme Valentin, qui ne la quitte pour ainsi dire pas plus que son ombre... Et je t'assure qu'elle a l'œil !... Enfin, il y a les domestiques... et nous autres... On nous a fait assez de recommandations à ce sujet-là... Ne jamais laisser la demoiselle sortir seule et, en outre, ne jamais laisser entrer personne d'étranger dans le domaine, à l'exception des fournisseurs, bien entendu... Il paraît que ça serait mauvais qu'on lui parle... »

— Dame ! bien sûr... Car on pourrait lui dire autre chose que ce que le médecin a ordonné... »

— C'est juste... Et avec ça, il n'a pas l'air très commode, ce médecin-là... Moi, il ne me plaît guère... Je trouve qu'il est encore bien jeune ; j'aurais pas confiance en lui.

— On prétend pourtant que c'est un des meilleurs de Paris... »

— Evidemment, M. le comte est assez riche pour prendre ce qu'il y a de mieux... D'ailleurs, quand il s'agit de sauver son enfant, on ne regarde pas à la dépense ; et la preuve, c'est qu'on fait venir ce docteur presque tous les jours.

« Mais dis donc, s'interrompt le père Mathieu, il reste bien longtemps à cueillir son bouquet, notre Jean... »

« Il se fait tard... et je n'aime pas que les

